L'IDENTIFICATION MEDICO-LEGALE

I. INTRODUCTION

II. LES MOYENS ET METHODES D'IDENTIFICATION

1. **Identification visuelle ou signalement :**
2. **Dactyloscopie :**
3. **Examen des dents (ODENTOLOGIE)**
4. **Examen des groupes sanguin A.B.O et tissulaire H.L.A**
5. **Empreinte génétique (examen de L'A.D.N)**
7. **Identification du squelette : ostéo-anthropométrie**

   Déterminer l'origine humaine
   Déterminer le sexe
   Déterminer la taille
   Déterminer l'âge
   Déterminer la cause du décès

III.IDENTIFICATION DES VICTIMES DE CATASTROPHES COLLECTIVES

IV.CONCLUSION

I.INTRODUCTION

L'identification est le regroupement d'un ensemble d'indices

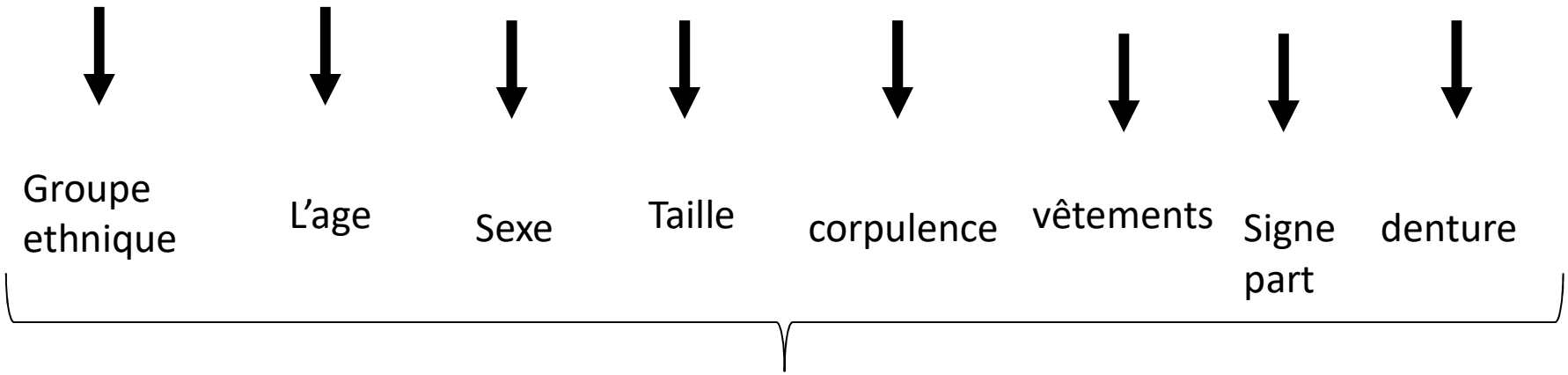

permettant de reconnaître un objet ou un individu avec ces caractères spécifiques qui le distinguent.

Chaque individu vivant ou mort se distingue par un ensemble de signes qui **permettent d'en préciser l'identité** et l'étude de ces signes constitue l'identification .

- L’identification est l’utilisation de divers moyens pour identifier
  - ✓ Des personnes
  - ✓ Des débris ou
  - ✓ Des traces d’origine humaine

III.LES MOYENS ET METHODES D'IDENTIFICATION :

1. Identification visuelle ou signalement :

- Fait appel au **témoignage;**
- Basée sur **la taille** , l'aspect de la **figure**, les **difformités** , la démarche;
- C'est une méthode d'identification fragile, exposée à de nombreuses causes d'erreur;
- C'est une méthode **incertaine** d'identification**.**

2. La dactyloscopie :

- Méthode utilisée par les techniciens de l'identité judiciaire;
- C'est l'étude des empreintes digitales qui correspondent à des dessins épidermiques spécifiques de l'individu;
- Les crêtes décrient trois zones;
  - Une zone **basale** ou inferieure
  - Une zone **marginale**
  - Une zone **centrale** ou nucléaire
- Ces empreinte sont envoyées à une base de donnée (fichier national des empreintes digitales) pour identification.

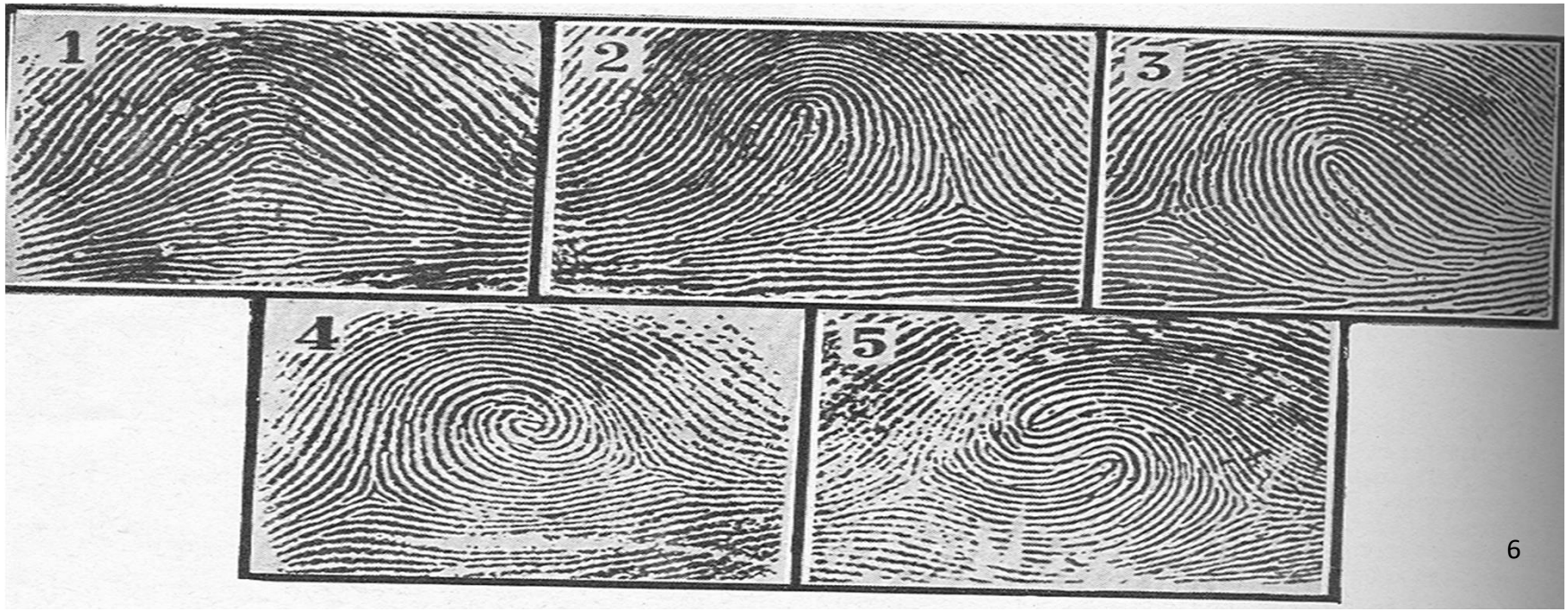

3. L’examen des dents (odontologie)

- C’est l’étude des caractéristiques des dents;
- comparativement avec un fichier dentaire préexistant.

4. Examen du groupe sanguin A.B.O :

- Les groupes sanguin A.B.O, sont individuels et immuables, ils permettent **d’exclure et non de confirmer** la filiation (paternité et maternité).
- un enfant AA ne peut pas avoir une mère AO et un père OO ?.

5. l'empreinte génétique (examen de L'A.D.N)

- L'A.D.N est spécifique de l'individu, c'est l'étude de la succession des bases puriques et pyrimidiques **qui permet d'établir le code génétique d'un individu**.
- C'est le moyen de choix pour l'identification :
  - **Personnes**
  - **Reste humain**
  - **Traces biologiques**
- Apres la mort certains organes constituent un réservoir de choix pour un bon prélèvement A.D.N (moelle osseuse - les ganglions lymphatiques - l'utérus).

6. Identification du squelette : ostéo-anthropométrie

Cette étude comporte des étapes successives :

- Détermination de l'origine humaine;
- Déterminer le sexe;
- Déterminer la taille;
- Déterminer l'âge;
- Déterminer la cause du décès;

1. DETERMINER L'ORIGINE HUMAINE :

- Indice médullaire des os longs = diamètre du canal médullaire = IM

  diamètre de la diaphyse

- IM = 0.45-0.50 ---------Homme adulte;
- IM > 0.50 ----------Animal;
- 0.15 < IM < 0.45---------Fœtus humain .

2. DETERMINER DU SEXE :

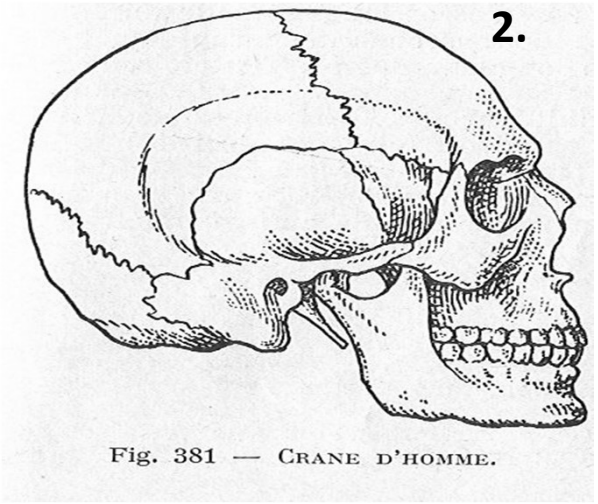

Fig. 381 — Crane d'homme.

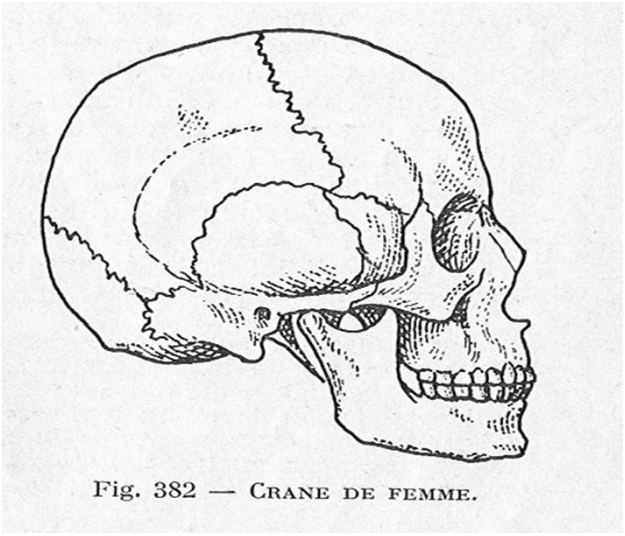

Fig. 382 — Crane de femme.

- Crâne plus lourd et épais,
- Maxillaire inférieur lourd, poids moyen 80 gr
- Front fuyant
- Apophyses mastoïdes proéminentes servant de point d'appui d'où sa stabilité
- Rebords orbitaires épaisses et saillantes
- Articulation fronto-nasale anguleuse

- Crâne plus léger et moins épais
- Maxillaire inférieur moins lourd , poids moyen 63 gr
- Front plus droit
- Apophyses mastoïdes moins développées d'où manque de stabilité
- Rebords orbitaires plus tranchant
- Articulation fronto-nasale courbée

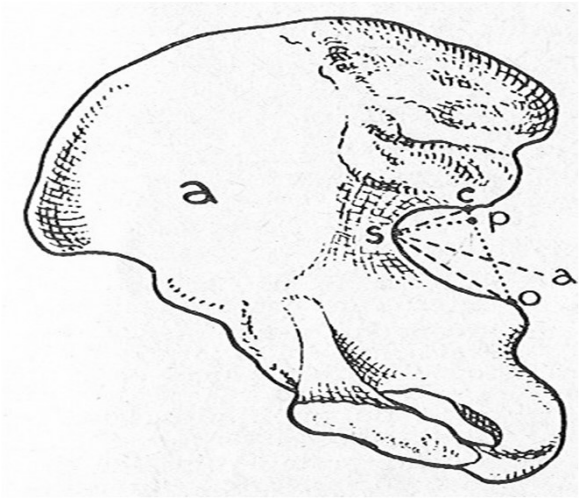

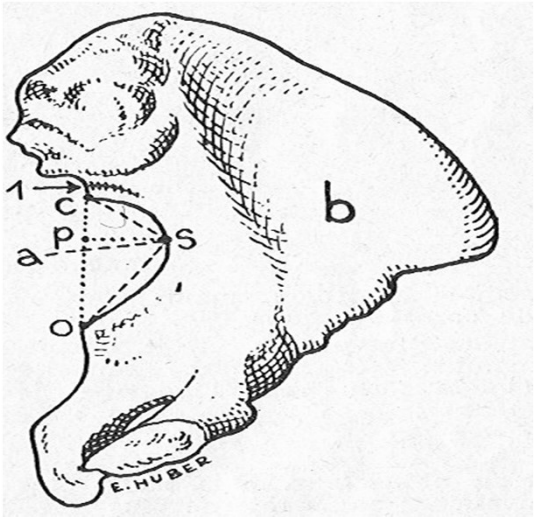

Grande échancrure sciatique

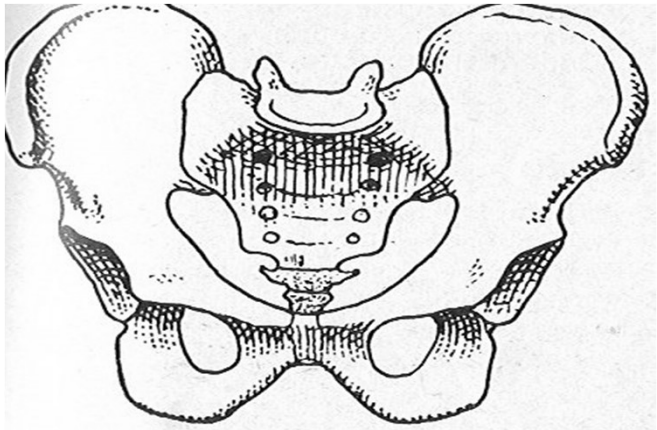

Fig. 379 — Bassin d'homme.

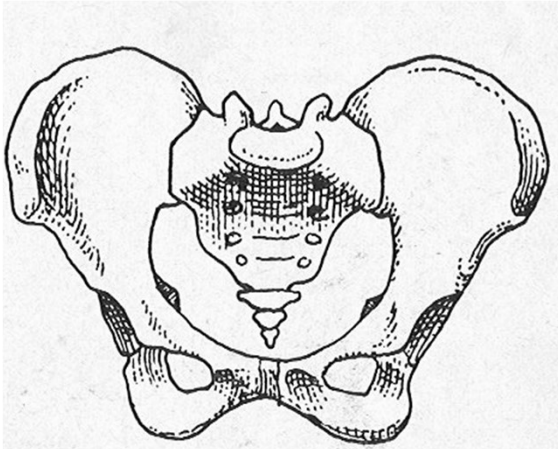

Fig. 380 — Bassin de femme.

-chez la femme , le bassin est plus développé dans le sens transversal , le détroit supérieur est elliptique ou réniforme , les fosses iliaques plus affaissées , plus étalées en dehors .

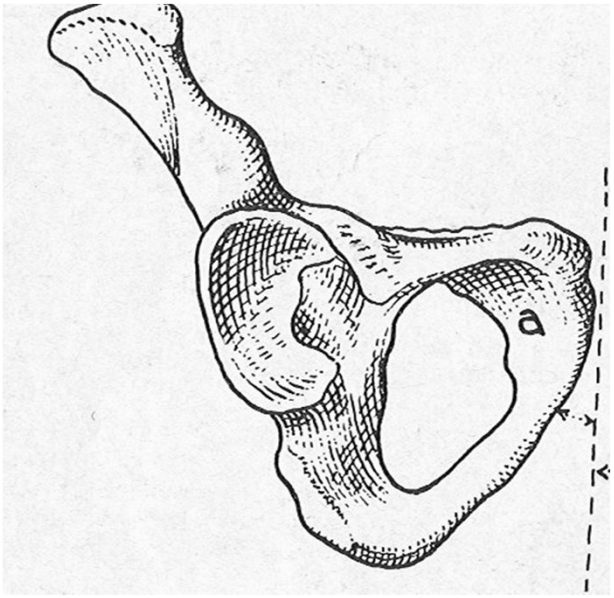

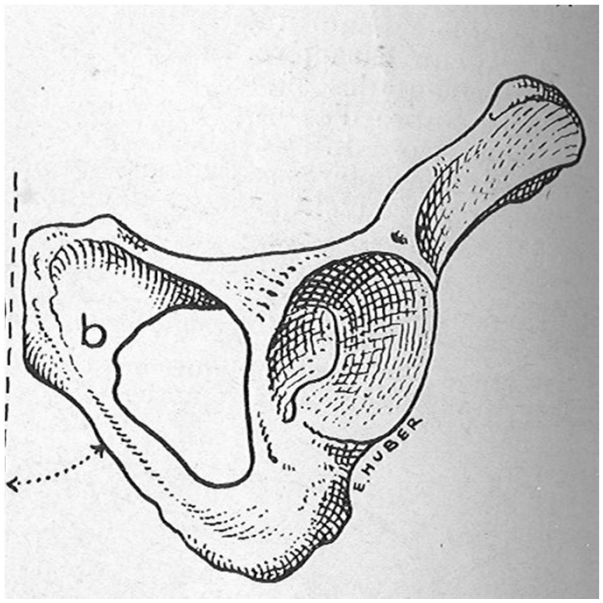

le trou obturateur est **ovalaire chez l'homme** ; large et **triangulaire chez la femme** .

la cavité cotyloïde , large chez l'homme ; plus étroite chez la femme .

3. DETERMINATION DE L'AGE

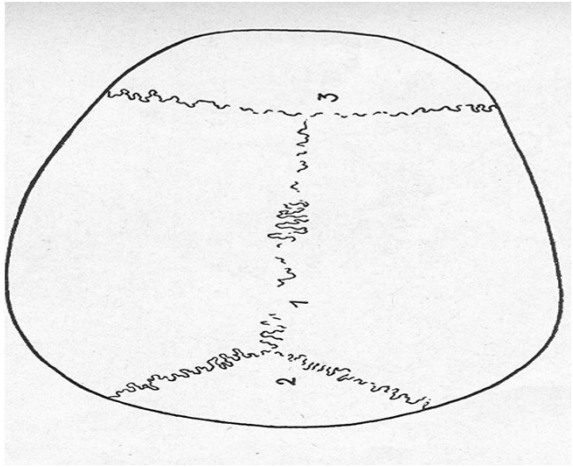

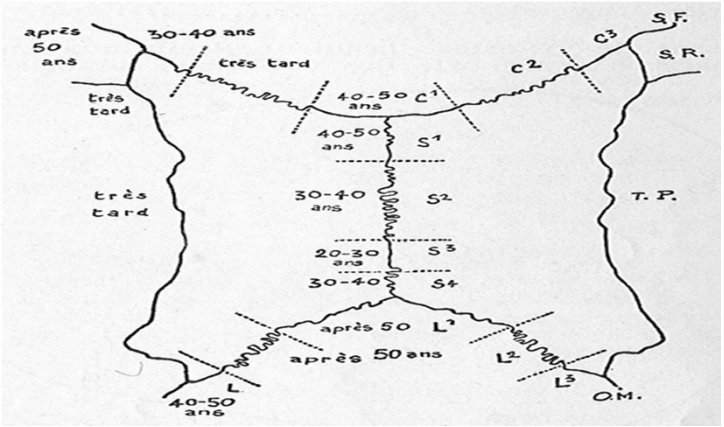

- Les points d'ossifications
- La soudure des épiphyses
- Synostoses crâniennes

4. DETERMINER LA TAILLE

- La stature est corrélée avec la longueur des os longs

- Il existe des tables de correspondances entre la longueur des os longs et la taille

La taille se détermine par la mesure des os long et l'emploi des tables anthropométriques (ROLLLET ET MANŒUVRIER).

5. DETERMINER LA CAUSE DU DECES

Elle n’est possible que par la mise en évidence de trace de violences au niveau des pièces osseuses (exemple : orifice d’arme à feu, fracture…etc.).

V.CONCLUSION

Chaque individu à des caractères spécifiques permettant avec plus au moins de difficultés sont identification.

L'identification peut être motive par un intérêt pénal ou civil

L'identification peut être comparative ou reconstructive.

L'examen de l'ADN constitue actuellement une méthode de choix en matière d'identification.